



Diffusée dans Porc Québec, avril 2004

Par : Réjean Leblanc, agroéconomiste  
[rleblanc@cdpqinc.qc.ca](mailto:rleblanc@cdpqinc.qc.ca)

## Estimation du coût de récupération des animaux morts

Les coûts associés à la récupération des animaux morts constituent sans aucun doute un sujet d'actualité pour l'ensemble des producteurs de porcs en 2004. Pour alimenter la réflexion à ce sujet, nous présentons dans les lignes qui suivent deux estimations de coûts selon des données recueillies auprès d'intervenants et de producteurs.

C'est en 2002 que les compagnies de récupération ont instauré des frais associés à la récupération des animaux morts. Avant 2002, ces compagnies récupéraient sans frais les animaux morts à la ferme. Plusieurs raisons expliquent l'instauration d'une tarification et depuis, l'augmentation de celle-ci :

- 1- la baisse des marchés de vente des sous-produits de la récupération au Canada ainsi qu'à l'exportation
- 2- le bannissement progressif des farines animales dans l'alimentation du bétail
- 3- le cas d'ESB diagnostiqué au Canada au printemps 2003

D'abord, établissons que les frais de récupération varient d'une région à l'autre. Par ailleurs, dans la plupart des cas, le récupérateur réclame des frais de transport et des frais de transformation. Aussi, dans certains cas, il facture des frais compensatoires.

Dans le cadre de cet article, trois tableaux sont présentés. Le premier tableau présente les données techniques utilisées pour les estimations de coûts, le deuxième tableau présente les frais de récupération utilisés dans les calculs et finalement les résultats sont présentés dans le dernier tableau.

**Tableau 1 : Données techniques considérées**

Données zootechniques		Nombre de truies 300 Compilation annuelle	Nombre de truies 600 Compilation annuelle
Nombre de portées / truie en inventaire / année	2,1	630	1 260
Porcelets nés vivants / portée	11,1	6 993	13 986
Mortalité de la naissance au sevrage / année	10 %	699	1 399
Nombre de porcelets sevrés / truie / portée	10,0	6 294	12 587
Porcelets transférés en pouponnière / année		6 294	12 587
Mortalité en pouponnière / année	2 %	126	252
Porcelets transférés en engrangissement / année		6 168	12 336
Mortalité en engrangissement / année	3 %	185	370
Nombre de porcs vendus / année		5 983	11 966
Mortalité des truies, verrats et cochettes / année	5 %	15	30
Poids moyen des porcelets momifiés, mort-nés et du placenta/portée	1,61 kg		
Poids moyen des porcelets morts de la naissance au sevrage (sevrage à 6 kg)	2,5 kg		
Poids moyen des porcelets morts en pouponnière (sevrage à 20 kg)	12 kg		



Données zootechniques		Nombre de truies 300 Compilation annuelle	Nombre de truies 600 Compilation annuelle
Poids moyen des porcelets morts en engrangissement (poids de vente à 107 kg vif)	60 kg		
Poids moyen des animaux morts (truies/verrats/cochettes)	200		

Tableau 2 : Frais de récupération

Coût de la récupération	
Frais de transport	35,00 \$
Coût par kg jusqu'à 600 kg / voyage	0,06 \$
Coût par kg 600 kg et + / voyage	0,12 \$
Frais compensatoires \$ / tonne métrique ™	60,00 \$

Dans les deux estimations de coûts présentées, on a tenu compte des frais de transport de 35 \$ et des frais compensatoires de 60 \$/TM. Dans le premier cas, le calcul du coût annuel de la récupération a été fait pour une ferme de 300 truies de type « naisseur-finisseur ». Dans ce cas, les frais de récupération considérés sont de 0,06 \$/kg. Les calculs ne comprennent pas les frais d'acquisition des équipements de récupération.

Dans le deuxième cas, on a calculé le coût annuel de récupération d'une ferme de 600 truies de type « naisseur-finisseur ». Dans ce cas, les frais de récupération de 0,12 \$/kg sont utilisés.

Dans les deux exemples, il y a récupération des animaux morts toutes les deux semaines. Veuillez prendre note que les montants ont été arrondis pour la présentation.

Tableau 3 : Estimation des coûts annuels de récupération

Animaux récupérés	300 truies Kg/année	Coût (0,06 \$/kg)	600 truies Kg/année	Coût (0,12 \$/kg)
Porcelets momifiés et mort-nés et placenta (1,61 kg/portée)	1 014	61 \$	2 029	243 \$
Mortalité				
Naissance-sevrage (10 %)	1 748	105 \$	3 498	420 \$
Pouponnière (2 %)	1 510	91 \$	3 021	363 \$
Engrissement (3 %)	11 100	666 \$	22 200	2 665 \$
Truie, verrat, cochette (5 %)	3 000	180 \$	6 000	720 \$
Total mortalité	17 326	1 103 \$	34 652	4 411 \$
Kg récupérés toutes les deux semaines	666		1 333	
Frais de transport 35 \$/récupération		910 \$		910 \$
Frais compensatoires 60 \$/TM		1 040 \$		2 079 \$
Total coût annuel <sup>1</sup>		3 053 \$		7 400 \$

1 : Total du coût annuel = Total mortalité + frais de transport + frais compensatoires



### Cas 1 : Naisseur-finisseur 300 truies

Les frais annuels de récupération basés sur les paramètres choisis sont de 3 053 \$. Ces frais peuvent varier selon les performances techniques obtenues. Par exemple, si pendant la phase d'engraissement, la mortalité baisse à 2 %, la quantité de kg en moins à récupérer pour l'année sera de 3 720 kg (62 porcs X 60 kg poids moyen des morts). Cela équivaut à une économie de 223 \$/an si l'on considère un coût de récupération de 0,06 \$/kg.

Par contre, si le taux de mortalité augmente de 3 % à 5 %, la quantité de kg de plus à récupérer sera de 7 380 kg (123 porcs X 60 kg poids moyen). Cela équivaut à une hausse des coûts de récupération de 443 \$/an si l'on considère un coût de récupération de 0,06 \$/kg. Ces montants ne tiennent pas compte des pertes et/ou gains obtenus par la vente des porcs.

### Cas 2 : Naisseur-finisseur 600 truies

Les frais annuels de récupération, toujours basés sur les paramètres choisis, sont de 7 400 \$. Les performances techniques peuvent toujours influencer les frais de récupération. Par exemple, si la mortalité en pouponnière augmente à 5 %, la quantité de kg en plus à récupérer sera de 4 536 kg (378 porcelets X 12 kg de poids moyen). Cela équivaut à une hausse des coûts de récupération de 544 \$ si l'on considère un coût de récupération de 0,12 \$/kg.

L'objectif de cet article était de souligner les montants associés à la récupération des animaux morts par les compagnies de récupération. Ces montants exigés depuis 2002 par les compagnies de récupération représentent, dans bien des cas, des frais additionnels dans le coût de production dont le producteur doit tenir compte dans sa planification budgétaire. Comme il est plus difficile pour les compagnies de récupération de vendre les sous-produits, les coûts associés à la récupération pour les producteurs pourraient augmenter de nouveau. Il est important donc de bien calculer l'impact du coût de la récupération dans le coût de production de l'entreprise.

### Références :

- 1- *Animaux morts... Qu'est-ce qu'on fait avec ?* Claude Miville, FPPQ - Agrivision Montérégie, 10 décembre 2003
- 2- Communication personnelle avec producteurs porcins, 2004
- 3- Communication personnelle avec Henri Guimont, CDPQ